



#56 - Mars 2026

***Toute l'équipe de la Direction du programme PVD félicite les maires récemment élus ou réélus et souhaite une très bonne installation aux équipes municipales !***

## À la une

### L'actu du mois

#### **Le financement des postes de chefs de projet PVD, officiellement prolongé jusqu'au 31 décembre 2026.**

La loi de finances 2026 confirme le cofinancement des postes de chefs de projet PVD par l'Etat et ses partenaires jusqu'au 31 décembre 2026. Le cas échéant, nous vous invitons à vous rapprocher de votre référent départemental au sein des services de l'Etat pour toute demande de précisions sur ce financement et la prolongation de la convention cadre.

*L'équipe de la Direction de programme PVD reste à votre disposition pour toute question : [petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr](mailto:petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr).*

### Le chiffre du mois

**178**

C'est le nombre d'utilisateurs PVD ayant recours à l'outil DEVECO, dont 70 nouvelles inscriptions enregistrées à la suite du webinar organisé le 10 mars 2026, en partenariat avec l'Incubateur des Territoires.

## Actualités



#### **Replay PVDécryptage « L'outil public DEVECO »**

Retrouvez le replay du PVDécryptage du mois de mars en partenariat avec l'Incubateur des Territoires au sujet de DEVECO, un outil public facilitant le développement économique local.

## A l'attention des nouvelles équipes municipales : les ressources PVD

Le serveur commun et plateforme d'échange du programme :

**RESANA**

[Consulter](#)

L'adresse mail pour échanger avec les équipes de l'ANCT :

**petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr**

[Nous écrire](#)

Le tableur collaboratif pour alimenter et structurer vos bases de données PVD : **GRIST**

[Consulter](#)

L'infolettre mensuelle du programme

[S'inscrire](#)

**#Webinaire BDT**

**« Commercialiser des locaux en centre-ville : les foncières de redynamisation »**

La Banque des Territoires organise un webinaire, le mercredi 1er avril de 14h à 16h, dédié à la commercialisation des locaux en centre-ville avec l'appui des foncières de redynamisation.

[S'inscrire](#)

**#Replay Rubinaire ADEME x ANCT**

**« Outils Bénéfriches & Mutafriches »**

Retrouvez le replay du webinaire sur les outils d'aide à la décision relatives au traitement des friches organisé par l'ADEME et l'ANCT.

[Consulter](#)

## Guide financier ANAH Février 2026

Retrouvez l'édition de février 2026 du guide des aides financières de l'ANAH.

[Consulter](#)

## Edition 2026 du palmarès R(É)HABITER de l'ANAH

Lancement de l'édition 2026 du Palmarès (Ré)HABITER de l'ANAH : soumettez vos projets inspirants de réhabilitation du parc privé de logement !

Candidatures ouvertes jusqu'au 24 avril 2026.

[Candidater](#)

## Du côté des partenaires Evaluation Nouveaux lieux nouveaux liens - ANCT

Participez à l'évaluation des réseaux régionaux de tiers-lieux, réalisée par Nouveaux lieux Nouveau liens.

[Participer](#)

## Édition 2026 « Best Tourism Villages » de l'ONU

L'ONU distingue et accompagne les villages ruraux de moins de 15 000 habitants engagés dans un tourisme durable et dans la valorisation de leur patrimoine naturel et culturel. Candidatez à la première phase jusqu'au 20 avril 2026.

[Candidater](#)

## Du côté des partenaires Colloque sur le patrimoine en péril - POPSU Eaux- Bonnes (64)

Participez les 2 et 3 avril 2026 au colloque organisé par la Plateforme POPSU Eaux-Bonnes (Pyrénées-Atlantiques) sur le patrimoine en péril.

[S'inscrire](#)

**Transférez, partagez !**



Contactez la direction de programme :  
[petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr](mailto:petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr)

Directeur de publication : Eric Etienne / Rédaction/maquette : Equipe PVD / Crédits photos : ANCT, commune de Tramayes, Frances Villes et territoires Durables, Wilfrid Duval, APVF.

Pour vous inscrire à cette lettre d'information, [cliquez ici](#).

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Agence nationale de la cohésion des territoires | service communication - TSA 10717 - 75334 Paris Cedex 07 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : [info@anct.gouv.fr](mailto:info@anct.gouv.fr)

© 2025 Agence nationale de la cohésion des territoires

[Se désinscrire](#)